

furent la base de son énorme fortune, sans qu'il négligeât d'ailleurs les autres moyens de s'enrichir, élevant dans la capitale des constructions grandioses autant que prévoyantes; s'intéressant avec ses affranchis dans les sociétés et les compagnies commerciales; tenant banque dans Rome et hors de Rome, avec ou sans le concours de ses gens; prêtant son or à ses collègues du Sénat, et entreprenant pour leur compte et selon l'occasion, tantôt des travaux, tantôt l'achat des collèges de justice. Pourvu qu'il y eût gain, il ne faisait point le renchéri. Au temps des proscriptions de Sylla, il demeura un jour convaincu d'avoir falsifié les terribles listes; et le dictateur, à dater de ce moment, ne voulut plus l'employer dans les affaires d'État. Tel testament où il était nommé était-il de même entaché de faux notoire, il ne s'en portait pas moins héritier; et il fermait les yeux quand son régisseur avait expulsé ses riverains de leur terre par voie de fait ou d'usurpation tacite. Attentif d'ailleurs à ne point entrer en lutte ouverte avec le juge criminel, il savait vivre simplement, bourgeoisement, en vrai homme d'argent qu'il était. C'est ainsi qu'en peu d'années on le vit, naguère possesseur d'un patrimoine sénatorial ordinaire, amasser de monstrueux trésors: peu de temps avant sa mort, malgré des dépenses imprévues, inouïes, on estimait encore son avoir à 470,000,000 sesterces (48,750,000 fr.). Il était devenu le particulier le plus opulent de Rome, et comptait comme une puissance politique. S'il était vrai, selon son dire, que celui-là seul pût se dire riche, qui pouvait, sur ses revenus, entretenir une armée sur le pied de guerre, il faut convenir qu'à l'heure même cet homme cessait d'être un simple citoyen. Et de fait, Crassus visa plus haut qu'à être le maître du coffre-fort le mieux rempli de Rome. Il n'était point de peine qu'il ne se donnât pour étendre ses relations. Il savait appeler et saluer par leur nom tous les citoyens de la grande ville. Jamais il ne refusa le plaideur invoquant son assistance devant la justice. Qu'importe que la nature eût fait de lui

un mince orateur, que sa parole fût maigre, son débit monotone, et son oreille dure! Tenace dans ses opinions, ne s'effrayant d'aucun ennui, oublieux des plaisirs, il surmontait tous les obstacles. Ne se laissant jamais surprendre et n'improvisant jamais, il était consulté à toute heure; à toute heure il était prêt: bien peu de causes lui semblaient mauvaises, mettant en jeu, pour enlever le succès, et les ressources de la plaidoirie, et l'influence de ses relations, et au besoin l'influence de son or sur les juges. La moitié des sénateurs étaient ses débiteurs: il tenait une foule d'hommes considérables dans sa dépendance, ayant pour habitude d'avancer sans intérêt des capitaux « à ses amis, » capitaux remboursables à volonté. Homme d'affaires avant tout, il prêtait sans distinction de partis, mettait la main dans tous les camps, et donnait volontiers crédit à quiconque était solvable, ou pouvait devenir utile. Quant aux meneurs, même les plus hardis, quant à ceux dont les attaques n'épargnaient personne, ils se seraient gardés d'en venir aux mains avec Crassus: on le comparait au taureau du troupeau, qu'il y a toujours péril à irriter. Il va de soi qu'un tel homme, ainsi posé, n'aspirait point à un but modeste: bien plus clairvoyant que Pompée, il savait exactement, comme le sait tout bon banquier, et quel était le but de ses spéculations politiques, et quels étaient ses partenaires. Depuis que Rome était Rome, les capitaux y avaient joué le rôle d'une puissance dans l'État: au temps actuel, on arrivait à tout par l'or aussi bien que par le fer. Pendant la révolution, l'aristocratie financière avait bien pu songer à renverser l'oligarchie des antiques familles: Crassus, lui aussi, pouvait viser à mieux qu'aux faisceaux du licteur, ou qu'au manteau brodé du triomphateur syllanien. Pour le moment, il avait marché avec le Sénat: mais il était trop bon financier pour se donner à un seul parti, et pour suivre une autre route que celle de son intérêt personnel. Or, pourquoi cet homme, le plus riche, le plus intrigant des Romains, nullement avare d'ailleurs, et sachant aventurer

les gros enjeux, pourquoi n'eût-il pas de même spéculé en vue d'une couronne? Peut-être que réduit à lui seul, il ne lui était pas donné d'y atteindre : mais il avait souvent pratiqué les grandes affaires, les vastes associations : ne pouvait-il pas pour cette entreprise mettre la main sur un utile partenaire? Ce fut donc alors (signe trop caractéristique des temps!) que l'on vit un Crassus, orateur et capitaine médiocre, un politique ayant l'activité et non l'énergie, les convoitises et non l'ambition, ne se recommandant par rien, si ce n'est sa colossale fortune et son habileté commerciale, étendre partout ses intelligences, accaparer la toute puissante influence des coteries et de l'intrigue, s'estimer l'égal des plus grands généraux, des plus grands hommes d'État de son siècle, et lutter avec eux pour la palme la plus haute qui puisse attirer les convoitises de l'ambitieux!

Les chefs de la démocratie.

Dans le camp de l'opposition démocratique, chez les conservateurs libéraux, comme chez les *populaires*, la tempête révolutionnaire avait fait des vides effroyables. Parmi ceux-là, un seul personnage notable restait debout, *Gaius Cotta* (630 à 684 environ), l'ami et l'allié de Drusus. Banni pour ce motif en 663 (V, p. 240), les victoires de Sylla l'avaient ramené dans sa patrie (V, p. 360). C'était un homme prudent et un bon avocat, mais appelé tout au plus à faire honorablement figure au second rang, soit que l'on tint compte de son parti, soit que l'on pesât sa valeur personnelle. — Parmi les démocrates de la jeune génération, un homme attirait les regards de tous, amis et ennemis. *Gaius Julius Cæsar* (né le 12 juillet 652?) comptait vingt-quatre ans¹. Son alliance avec Marius et Cinna (la

100.

¹ D'ordinaire on place la naissance de César en 654, se fondant sur ce que Suétone (*Cæs.* 88), Plutarque (*Cæs.* 69) et Appien (*Bell. civ.* 2, 149) lui donnent 56 ans au moment de sa mort (15 mars 710), et en concordance avec le dire de Velleius Paterec. (2, 41), qui lui donne 18 ans au temps de la proscription de Sylla (672). Mais à adopter cette date, on tombe dans des contradictions inextricables. César fut édile en 689, préteur en 692, consul en 695 : or d'après

44.

82.

65. 62. 59.

sœur de son père avait épousé Marius, et lui-même il était le gendre de Cinna); son courageux refus, à peine adolescent, d'envoyer à sa jeune épouse Cornélia la lettre de répudiation que Sylla lui dictait, alors que Pompée

les lois *Annales* [*leges Annariorum* ou *Annales*]* il fallait, pour aborder l'édition, l'âge de 37-38 ans au moins, et celui de 40-41 ans, de 43-44 ans pour la préture et le consulat (Becker, *Handb. [Manuel]*, 2, 2, 24). On ne comprendrait pas comment il aurait pu se faire que César eût occupé toutes les charges curules deux ans avant l'âge légal, et encore moins comment on n'en trouverait mention faite chez aucun auteur. De tout cela ressort bien plutôt la présomption grave que son jour de naissance étant tombé le 12 juillet (on le sait de source certaine), il serait né en 652, et non en 654; qu'en 672, par suite, il aurait été âgé de 20-21 ans, et qu'il serait mort, non dans sa cinquante-sixième année, mais ayant accompli 57 ans 8 mois. Et à l'appui de cette conclusion dernière j'invoquerais une circonstance qui, chose curieuse, est le plus souvent citée par les partisans de la thèse que je combats, sa promotion par Marius et Cinna, alors qu'il était presque enfant (*pæne puer*, Vellei. 2, 43), au titre de *flamine de Jupiter*. Marius en effet mourut en janvier 668, César étant alors âgé de 13 ans et 6 mois selon l'opinion commune, étant non pas seulement « presque un enfant, » mais véritablement enfant encore, et selon toute probabilité n'ayant point encore l'aptitude requise pour exercer un tel sacerdoce. Que si, au contraire, c'est en 652 que se place sa naissance, il aurait été dans sa seizième année au moment de la mort de Marius : et alors, tout se concilie, et l'observation de Velleius, et la règle générale aux termes de laquelle on ne pouvait pas entrer dans les emplois civiques avant d'avoir dépassé l'âge de l'enfance. Ajoutons un dernier fait qui à lui seul nous confirmerait dans notre opinion, c'est que sur les *deniers* frappés par César au début de la guerre civile on lit le chiffre LII, indiquant vraisemblablement son âge : il avait donc un peu plus de 52 ans quand cette guerre a éclaté. Et puis, quoi qu'il nous en semble à nous, qui sommes habitués à un état civil des naissances régulièrement et officiellement tenu, qu'y a-t-il donc de si téméraire à accuser ici nos auteurs d'erreur? Les quatre citations qui précèdent peuvent très-bien avoir été puisées toutes à une source commune. Quoi d'étonnant à ce qu'elles ne méritent point absolument crédit, si l'on songe que dans les temps anciens, avant la création des *Acta diurna*, l'on ne rencontre que confusions et que contradictions surprenantes dans l'énoncé des dates de la naissance des Romains les plus illustres et les plus éminents, de Pompée par exemple? — Napoléon III, dans sa *Vie de César* (t. I, liv. II, ch. I, p. 252, en note), combat notre opinion, soit parce qu'en obéissant à la loi *Annale* il faudrait reporter la naissance de César à l'an 651, et non à l'an 652; soit surtout parce qu'on connaît de nombreux exemples où la loi n'a pas été observée. Mais dans la première de ces assertions il existe une méprise. L'exemple de Cicéron atteste que la loi *annale* n'exigeait qu'une chose, c'est que la quarante-troisième année fût commencée

* [Paul. Diac., p. 27. — *Annaria lex dicebatur ab antiquis ex qua finiuntur anni magistratus capiendi.*]

102. 100. 82.
av. J.-C.

86.

102.

103. 102.

s'était aussitôt soumis à pareille exigence; sa téméraire persistance à garder le sacerdoce que Marius lui avait donné, et que Sylla encore lui retirait; sa vie errante pour échapper aux menaces de la persécution, dont le délivrèrent à grande peine les démarches et les sollicitations de sa famille: sa bravoure dans les combats sous Mytilène et en Cilicie, bravoure à laquelle nul ne s'attendait, venant d'un jeune homme élevé dans les délicatesses de la vie et les habitudes

pour l'entrée en charge (dans le consulat), et non pas qu'elle fût accomplie [V. de *Leg. agr.* 2, 2, et Becker, l. c. 2, 2, p. 23]. Et quant aux exceptions auxquelles l'auteur de *César* se réfère, elles sont loin de se justifier toutes. Lorsque Tacite (*Ann.* II, 22)* dit que chez les ancêtres des Romains on ne se préoccupait guère de l'âge, et qu'on avait vu de tout jeunes gens aborder le consulat et la dictature, il fait allusion, les commentateurs le déclarent, à des temps antérieurs à la promulgation des lois annales, au consulat de *M. Valerius Corvus*, promu dans sa vingt-troisième année, et à des cas semblables. On cite bien *Lucullus*; mais il est inexact de dire qu'il ait pris le consulat avant l'âge légal: tout ce que l'on sait (*Cic. Acad.* pr. 1, 1), c'est que sur le fondement de je ne sais quelle disposition exceptionnelle, et à titre de récompense pour un exploit ou un service rendu quelconque, il a été dispensé de l'intervalle légal des deux ans entre l'édilité et la préture; et de fait, nous le voyons édile en 675, préteur en 677 (vraisemblablement) et consul en 680. Le cas est tout autre pour *Pompée*, qui ne le sait? Ne lisons-nous pas expressément dans plus d'un auteur (*Cic. de imp. Pomp.* [ou *pro leg. Man.*], 21, 62. *App. l. c.* 3, 88) que le Sénat lui accorda de formelles dispenses d'âge [*ex Scto legibus solutus consul ante fieret quam ullum alium magistratum per leges capere licuisset*]? On ne s'étonne point d'une telle exception faite pour *Pompée*, le général en chef victorieux, le triomphateur demandant le consulat à la tête d'une armée, et aussi, après sa lutte avec *Crassus*, à la tête d'un parti puissant. Mais on ne saurait assez s'étonner qu'elle ait eu lieu pour le jeune *César* alors qu'il brigait les charges mineures et qu'il n'avait pas d'autre importance que celle d'un débutant politique ordinaire. Et ce qui serait plus incroyable encore, tandis que nos sources mentionnent le fait, très-explicable en soi, de la dispense donnée à *Pompée*, elles sont muettes à l'égard de celle, bien extraordinaire, qui aurait été octroyée à *César*. Rappeler le cas eût été fort commode pourtant, lorsqu'un peu plus tard *Octave* fut fait consul à 21 ans (*cf. par ex. App.* 3, 88). — De tous ces exemples on a prétendu conclure qu'à Rome « on n'observait guère la loi quand il s'agissait d'hommes éminents » (*Vie de César*, l. c.). Je ne sache pas qu'on ait jamais rien dit de plus erroné sur Rome et les Romains. La grandeur de la République romaine, et aussi celle de ses généraux et de ses hommes d'état, repose avant toute chose sur l'entier empire des lois, même en ce qui concerne leur personne.

* *Apud majores virtutis id premium (quæstura) fuerat, cunctisque civibus, si bonis artibus fiderent, licitum petere magistratus: ac ne ætas quidem distinguatur quin prima juventa consulatum ac dictaturam inierent.*

79. 77 av. J.-C.
74.

efféminées d'un petit maître: le mot de *Sylla*, qui voyait plusieurs *Marius* se cacher sous sa tunique mal rattachée¹, tout cela le recommandait puissamment aux yeux des démocrates. Mais *César* n'offrait encore de prise qu'aux espérances, et dans l'avenir: pour le présent, les hommes que leur âge ou leur position dans le Sénat eût appelés à gouverner le parti et à se rendre maîtres du gouvernement, étaient tous morts ou en exil. A défaut d'homme appelé à ce grand rôle, la conduite de la démocratie appartenait donc au premier qui voudrait se poser en représentant des démocrates opprimés; et c'est ainsi qu'elle échut à *Marcus Æmilius Lepidus*, ancien *Syllanien*, passé dans le camp populaire pour d'assez équivoques motifs. D'abord *optimiste* ardent, enchérisseur assidu aux ventes des biens des proscrits, durant son proconsulat de Sicile il avait commis d'ignobles rapines. Une accusation paraissant imminente, il se jeta, pour y échapper, dans l'opposition. Le gain pour celle-ci était de valeur douteuse. Il lui apportait sans doute le secours de son nom, de son importance, de sa vive parole dans les luttes du Forum: il n'en était pas moins un homme sans talent sérieux, une tête sans cervelle, et ne méritait le premier rang ni à l'armée ni dans les conseils de la cité. L'opposition le tint cependant pour le bienvenu. Devant le nouveau meneur populaire, les accusateurs effrayés reculèrent: l'accusation commencée tomba. Il réussit même à se faire élire consul pour 676: grâce à son or extorqué en Sicile, grâce surtout à l'appui vraiment étrange qu'il alla demander à *Pompée*, il fit voir dans cette occasion à *Sylla* et aux *Syllaniens* purs ce dont il était capable. A l'heure où *Sylla* mourut, l'opposition avait donc son chef en la personne de *Lépidus*; et comme ce chef en même temps occupait la magistrature suprême, on pouvait prédire à coup sûr l'explosion prochaine d'une révolution nouvelle dans la capitale.

Lépidus.

78 av. J.-C.

¹ [*Ut male præcinctum puerum caverent* (*Suet. Cæs.* 42).]

L'émigration
en Espagne.

Sertorius.

Mais l'agitation des émigrés démocrates en Espagne avait devancé la révolte du parti dans Rome. Quintus Sertorius en était l'âme. Cet homme remarquable, né à Nursia [auj. Norcia] dans la Sabine, avait le cœur ouvert aux sentiments tendres, et cela même jusqu'à la faiblesse. Qui ne sait son amour enthousiaste pour sa mère *Rhæa*? En même temps sa bravoure chevaleresque lui avait valu de glorieuses cicatrices rapportées des guerres cimbriques, espagnoles et italiennes. Discoureur sans tradition d'école, il étonnait les avocats les plus habiles par le naturel facile et coulant de sa parole, et la sûreté émouvante de ses moyens oratoires. Dans la guerre de la révolution si misérablement, si absurdement conduite par les démocrates, il avait trouvé l'occasion de manifester, contraste éclatant et honorable, un génie éminent de capitaine et d'homme d'État: de l'aveu de tous, il était le seul officier du parti qui sût préparer et mener la guerre: il était le seul politique aussi qui s'opposât avec une sage énergie aux excès et aux fureurs démagogiques. Ses soldats d'Espagne le saluaient du nom de « nouvel Hannibal, » non pas seulement parce qu'il avait perdu un œil dans les combats, mais parce qu'en effet il faisait revivre la méthode ingénieuse et hardie tout ensemble du grand Carthaginois, sa merveilleuse adresse à nourrir la guerre par la guerre, son talent à entraîner les peuples étrangers dans ses intérêts, à les faire servir à son but, son sang-froid dans la bonne et la mauvaise fortune, sa rapidité inventive à tirer parti de ses victoires, ou à détourner les conséquences fatales de ses défaites. Il semble douteux que jamais homme d'État romain des siècles anciens ou contemporains ait égalé les mérites universels de Sertorius. Contraint par les généraux de Sylla à se réfugier en Espagne (V, pp. 340, 344), il avait mené d'abord une vie d'aventures, errant sur les côtes de la Péninsule et d'Afrique, tantôt en alliance, tantôt en guerre avec les pirates ciliciens établis aussi dans ces parages, et avec les chefs des tribus nomades de la Libye.

La restauration victorieuse l'était allé poursuivre jusque-là: un jour qu'il avait mis le siège devant *Tingis* (*Tanger*), un détachement de l'armée d'Afrique, commandé par *Pacciæus*, vint au secours du prince local. Sertorius le battit à fond et prit *Tingis*. Au bruit retentissant de pareils faits de guerre, les Lusitaniens, qui en dépit de leur soumission prétendue à l'empire de la République, n'en continuaient pas moins à défendre leur indépendance, et engageaient tous les ans le combat avec les proconsuls de l'Espagne ultérieure, les Lusitaniens envoyèrent en Afrique une ambassade au Romain fugitif, l'invitant à se rendre au milieu d'eux, et lui offrant le commandement de leurs milices. Sertorius, vingt ans avant, avait servi en Espagne sous Titus Didius; il connaissait les ressources du pays, et se décida à répondre aux offres des Lusitaniens. Laisant un petit poste sur la côte mauritanienne, il prit la mer (vers 674); mais le détroit qui sépare l'Espagne et l'Afrique était occupé par Cotta avec une escadre romaine. Impossible de se glisser au travers. Sertorius se fraya la voie par la force, et aborda heureusement en Lusitanie. Vingt cités seulement s'y rangeaient sous ses ordres; et quant aux « Romains » il n'en put réunir que 2,600, transfuges de l'armée de Pacciæus pour le plus grand nombre, ou Africains armés à la romaine. Avec son sûr coup-d'œil, il jugea qu'il fallait tout d'abord donner pour point d'appui aux bandes sans cohésion de ses *guerrillas* un noyau solide de soldats disciplinés et organisés: à cet effet, il renforça la petite troupe amenée d'au delà de la mer par une levée de 4,000 fantassins et de 700 cavaliers: ce fut avec cette légion unique et les essaims de ses volontaires espagnols qu'il marcha en avant. L'Espagne ultérieure obéissait à *Lucius Fufidius*, d'officier subalterne passé propréteur, à cause de son dévouement absolu envers Sylla, dévouement éprouvé jusque dans les proscriptions. Il fut complètement battu sur le Bætis: 2,000 Romains restèrent sur le carreau. On envoya en hâte des messagers à *Marcus Domi-*

80 av. J.-C.

Réveil
de l'insurrection
espagnole.

79 av. J.-C.

Métellus
en Espagne.

tius Calvinus, gouverneur de la province de l'Ebre : il fallait à tout prix arrêter les progrès de Sertorius. Bientôt aussi (675) parut sur le théâtre de la guerre Quintus Métellus, général expérimenté, que Sylla envoyait dans l'Espagne du sud pour y suppléer à l'insuffisance du pro-préteur. Mais la révolte ne pouvait plus être domptée. Du côté de l'Ebre, un officier de Sertorius, *Lucius Hirtuléius*, son questeur, détruisit l'armée de Calvinus et tua celui-ci : puis à peu de temps de là, Lucius Manlius, proconsul de la Gaule transalpine, qui avait passé les Pyrénées pour venir au secours de son collègue, fut à son tour battu par le brave chef de partisans. Lui-même il n'échappa point sans peine, et gagnant *Ilerda (Lérida)* avec quelques hommes, s'en revint dans sa province. En marche, les peuplades aquitaniques tombèrent sur lui et lui enlevèrent tous ses bagages. Dans l'Espagne ultérieure, Métellus, sur ces entrefaites, poussa chez les Lusitaniens : mais bientôt, pendant qu'il tenait assiégée *Longobriga* (non loin des bouches du Tage), Sertorius attira dans une embuscade toute une division romaine et *Aquinus* son chef, forçant par là Métellus à lever le siège et à évacuer le territoire ennemi. Sertorius le suivit, battit le corps de *Thorius* sur l'*Anas (Guadiana)*, et dans cette guerre toute d'escarmouches fit subir en détail d'énormes pertes au général en chef. Celui-ci, tacticien méthodique un peu lourd, était au désespoir. Il avait affaire à un ennemi qui se refusait au combat décisif, lui coupait tous les vivres et les communications, et voltigeait à toute heure, en tous lieux, sur ses flancs.

Organisation
du pays
par Sertorius.

De tels et incroyables succès, obtenus à la fois dans les deux Espagnes, avaient d'autant plus d'importance qu'ils n'étaient point purement militaires, et que les armes seules ne les avaient point conquis. Les émigrés par eux-mêmes n'étaient point redoutables ; et quant aux Lusitaniens, il n'eût pas fallu priser trop haut leurs coups de main heureux, remportés sous la conduite de tel ou tel

chef étranger. Mais avec la sûreté de son tact d'homme politique et de patriote, Sertorius, au lieu de se faire simplement le *condottiere* des Lusitaniens, se géra partout et autant qu'il était en lui comme un général et un légat romain en Espagne : c'était en cette qualité d'ailleurs qu'il y avait été envoyé, vingt ans avant, par les puissants d'alors. Des chefs de l'émigration il composa un Sénat qui devait aller jusqu'à 300 membres, diriger les affaires selon les formes usitées à Rome, et nommer les magistrats¹. Dans son armée il voyait une armée romaine : les grades y appartenait tous à des Romains. De même, au regard des Espagnols, il était le proconsul de Rome, exigeant d'eux, en vertu de sa charge, et des hommes et des subsides. Seulement, au lieu d'administrer despotiquement, selon l'usage, il faisait tout pour attacher les provinciaux à Rome et à sa propre personne. Son humeur chevaleresque lui rendit aisé de se familiariser avec les mœurs espagnoles : il enflamma la noblesse du pays d'un vif enthousiasme pour l'admirable capitaine, l'élu de son choix : là, comme chez les Celtes, comme chez les Germains, la coutume voulant que le prince eût ses *fidèles*, on vit les plus illustres Espagnols jurer par milliers de suivre jusqu'à la mort leur général romain ; et Sertorius eut en eux des compagnons d'armes plus sûrs même que ses compatriotes et que les hommes de son parti. Loin de négliger les superstitions ayant cours parmi les rudes peuplades du pays, il en sut tirer bon parti. C'était Diane, à l'entendre, qui lui envoyait ses plans tout faits, par une biche blanche, sa messagère ! En somme il gouvernait avec douceur et justice. Aussi loin que son œil et son bras pouvaient atteindre, ses troupes étaient soumises à la plus sévère discipline : partout ailleurs n'infligeant que des peines allégées, il se

¹ Il faut du moins rattacher les premiers jalons posés pour l'organisation de l'Espagne aux années 674, 675 et 676, alors même que l'exécution complète appartiendrait pour bonne partie aux années postérieures.

montrait inexorable envers le soldat coupable d'un forfait en territoire ami. Il voulait sérieusement l'amélioration durable du sort des provinciaux, abaissant les tributs, obligeant ses troupes à se construire des baraquements pour l'hiver, délivrant ainsi les villes du lourd fardeau des cantonnements, et arrêtant du même coup une source d'abus, d'insupportables tracasseries. Il avait fondé à Osca (*Huesca*), pour les enfants des Espagnols de bonne famille, une Académie, où ceux-ci recevaient l'instruction usuelle de la jeunesse noble de Rome, où ils apprenaient à parler le grec et le latin, et à porter la toge. Merveilleuse institution, qui n'avait point seulement pour objet d'assurer à Sertorius, sous une forme plus douce, la possession d'otages toujours nécessaires en Espagne, même au regard des alliés, mais institution aussi s'inspirant de la grande pensée de Gaius Gracchus et des hommes du parti démocratique, la perfectionnant même, et ne tendant à rien moins qu'à *romaniser* insensiblement les provinces! Pour la première fois on entreprenait une telle œuvre, non en détruisant les races indigènes, auxquelles se substituait la colonisation italienne, mais en faisant passer les provinciaux à la latinité. Les *optimates* à Rome n'avaient que moqueries pour ces misérables émigrés, pour ces transfuges de l'armée italienne, derniers débris des bandes de brigands de Carbon : leurs sots dédains leur coûtèrent cher. On envoya contre Sertorius des armées énormes, y compris les levées en masse faites en Espagne, 120,000 hommes de pied, 2,000 archers et frondeurs, 6,000 cavaliers. Contre des forces si démesurément supérieures, il sut se défendre par une succession de combats heureux et de victoires : bientôt même il était maître de la plus grande partie de l'Espagne. Dans la province ultérieure, Métellus se vit réduit aux seuls territoires sur lesquels ses troupes avaient le pied : dès qu'ils le pouvaient, tous les peuples passaient à Sertorius. Dans la citérieure, où Hirtuléius avait vaincu, il ne se trouvait plus de soldats romains. Déjà les émissaires de

Sertorius parcouraient toutes les Gaules : déjà les races celtiques s'agitaient, et des bandes rassemblées dans les flancs des Alpes en rendaient les passages dangereux. La mer enfin appartenait aux insurgés autant qu'au gouvernement légitime : les corsaires, presque aussi forts que la flotte romaine dans les eaux espagnoles, faisaient cause commune avec les premiers. Sertorius leur avait construit une forteresse sur le *Promontoire de Diane* (en face d'*Iviça*, entre Valence et Carthagène). De ce poste, ils guettaient les vaisseaux de Rome arrivant en ravitaillement des ports et des armées de la République : là encore, ils recevaient ou vendaient les produits des territoires révoltés, et assuraient les communications avec l'Italie et l'Asie-Mineure. Quel danger pour Rome que ces entremetteurs actifs, toujours prêts à transporter ailleurs les feux de l'incendie! Quel danger, si l'on songe aux matières inflammables alors accumulées sur tous les points de l'empire!

La mort, sur ces entrefaites, emporta soudainement Sylla (676). Tant qu'était resté debout l'homme à la voix duquel se serait levée à toute heure une armée de vétérans éprouvés et sûrs, l'oligarchie pouvait ne voir qu'un accident passager dans cette révolution presque accomplie en Espagne au profit des émigrés, et dans le succès d'un chef des opposants porté dans la péninsule à la magistrature suprême de la République. Myope et imprévoyante, comme toujours, elle n'avait point pourtant tout-à-fait tort, quand elle se disait que de deux choses l'une, ou que les opposants n'oseraient point en venir au combat décisif, ou que, s'ils l'osaient, celui qui l'avait elle-même sauvée deux fois saurait assurer son salut une troisième. Cet homme ayant cessé d'être, la situation devenait tout autre. Les boute-feu du parti démocratique, dans la capitale, rongé depuis longtemps leur frein, entraînés par les nouvelles retentissantes d'Espagne, précipitaient l'éruption prochaine; et Lépидus, en ce moment l'arbitre de la situation, se portait en avant avec le zèle du

78 av. J.-C.

Conséquences
de la mort
de Sylla.

Insurrection
de Lépide.

renégat, avec l'ardeur et l'étourderie de son caractère. Il sembla que la torche qui mit le feu au bûcher des obsèques du régent allait du même coup allumer la guerre civile. Mais Pompée était là : son influence et l'esprit bien connu des vétérans arrêtaient l'opposition : les funérailles s'achevèrent tranquillement. On n'en était pas moins aux préludes manifestes de la Révolution prochaine. Tous les jours les accusations retentissaient dans le Forum contre « la caricature de Romulus » et ses séides. Renverser la constitution de Sylla, rétablir l'annone, restaurer les tribuns du peuple dans leurs anciens privilèges, ramener les exilés illégalement frappés, restituer les domaines confisqués, voilà ce que Lépide et ses adhérents annonçaient hautement vouloir. Ils nouent des intelligences avec les bannis : Marcus Perpenna, préteur en Sicile au temps de Cinna (V, p. 340), reparait dans la capitale. On invite à faire cause commune les fils des hommes condamnés pour haute trahison aux termes des lois Syllaniennes, ceux sur qui pèsent ces lois insupportables, et tous les hommes notables de l'ancien parti de Marius : ils accourent en grand nombre, et parmi eux le jeune *Lucius Cinna* : d'autres imitent Gaius Cæsar, lequel, à la nouvelle de la mort de Cinna et des préparatifs faits par Lépide, s'est hâté d'arriver d'Asie, mais s'est tenu prudemment à l'écart dès qu'il a pu juger le mouvement et le caractère de son chef. En attendant les tavernes et les *lupanars* de Rome sont pleins : on y boit, on y intrigue pour le compte de Lépide. La conspiration contre le nouvel ordre de choses éclate enfin parmi les mécontents d'Étrurie¹.

Tous ces événements se passaient sous les yeux du pouvoir. Catulus, le consul, et avec lui les optimates intelligents, voulaient immédiatement, énergiquement sévir,

¹ Le récit qui suit repose principalement sur les indications fournies par Licinianus : si fragmentaires qu'elles soient, elles ne laissent pas que de jeter la lumière sur les faits principaux de l'insurrection de Lépide.

et étouffer la révolte dans son germe, mais la majorité trop lâche ne put se décider à commencer le combat. On tenta de se faire illusion aussi longtemps que possible, en transigeant, en faisant des concessions. L'annone fut rendue, sous la forme du rétablissement restreint des anciennes distributions des Gracques : on rentra pour cela, sans doute, dans les moyens termes des mesures pratiquées au temps de la guerre sociale, c'est-à-dire que les participants à l'annone n'étaient point tous les citoyens indistinctement, mais seulement les plus pauvres, au nombre d'environ 40,000. Le taux des remises restant fixé, comme sous les Gracques, à 5 *modii* par mois, pour le prix de 6 as $\frac{1}{3}$ (2 $\frac{3}{4}$ *Silbergros.* = 35 à 40 centimes), le trésor y perdait net 300,000 *Thalers* (4,125,000 fr.) par an¹. Ces demi-mesures, loin de donner satisfaction aux exigences de l'opposition, ne firent qu'exciter son audace. Dans la capitale, elle marcha la tête haute, et s'arma de la

¹ Licinianus rapporte sous l'année 676 (V, p. 415) que (*Lepidus legem frumentariam nullo resistente adeptus est, ut annonæ quinque modi populo darentur.* Il ressort de là que ce n'est pas la loi des consuls *Marcus Terentius Lucullus* et *Gaius Cassius Varus* (681), loi mentionnée par Cicéron (*in Verr.* 3, 70, 136. 5, 21, 52), et par Salluste (*Hist.* 3, 61, 19, éd. Dietsch), qui aurait la première rendu les 5 boisseaux mensuels au peuple : elle n'aurait fait qu'assurer le service des distributions en organisant les achats de blé en Sicile : peut-être aussi a-t-elle innové dans les détails. Il est sûr que la loi *Sempronia* (V, p. 53) permettait à tout citoyen domicilié à Rome de prendre part à l'annone : mais plus tard, il faut bien qu'on se soit écarté de ses dispositions ; car comme le blé à délivrer chaque mois allait un peu au delà de 33,000 médimnes, ou 198,000 *modii* [= 1,733,490 lit.] (*Cic. Verr.* 3, 30, 72), il en faut conclure que 40,000 citoyens seulement le recevaient : or, bien certainement le nombre de ceux domiciliés dans la capitale était beaucoup plus considérable. Cette importante réduction provient assurément des lois *Octaviennes*, qui à l'annone *sempronienne* abusive avaient substitué « une largesse plus modérée, moins lourde pour les caisses de l'État, » et tenant compte des nécessités du commun peuple » (*Cic. de Off.* 2, 21, 72 ; *Brut.* 82, 222. *V. supra* V, p. 210) : la loi de 676 avait aussi admis le même taux. Mais la démocratie ne se tint pas pour satisfaite (*Sall. loc. cit.*). Quant à la perte qui résultait de là pour le trésor, je l'évalue à la somme indiquée plus haut, en tenant compte de ce que le blé avait au moins doublé de valeur (V, p. 53) ; et quand la piraterie ou d'autres causes amenaient les hauts prix, le dommage devait s'accroître dans une proportion plus grande encore.

78 av. J.-C.

73.

78.

violence : en Étrurie, l'éternel foyer des insurrections des prolétaires italiens, la guerre civile fit explosion. Les Fésulans expropriés se remirent à main armée en possession de leurs anciens biens, et dans l'échauffourée périrent bon nombre des vétérans dotés par Sylla. A la nouvelle de ces désordres le Sénat résolut d'envoyer les deux consuls sur les lieux. Ils y devaient appeler les milices et écraser les révoltés¹. On ne pouvait plus maladroitement agir. A rétablir les lois sur les céréales, le Sénat trahissait sa faiblesse et ses inquiétudes en face de l'insurrection : à vouloir écarter à tout prix les tumultes de la rue, il donnait une armée au chef notoire de cette même insurrection. Enfin n'allait-on pas jusqu'à faire jurer les deux consuls, aux termes du plus solennel serment qui se pût imaginer, de ne pas tourner l'un contre l'autre les armes que leur confiait la République? Il fallait vraiment chez les oligarques toute leur incorrigible et diabolique perversion du sens politique, pour oser se mettre à couvert derrière un tel rempart! Naturellement Lépidus, en Étrurie, n'arma point pour la République, mais pour la révolte, et ajoutant l'ironie à la trahison, il s'écriait que son serment ne le liait que pendant l'année courante. Le Sénat alors de mettre en mouvement la machine aux oracles, pour lui ordonner de revenir : il lui confère la présidence des élections consulaires prochaines. Mais Lépidus fait la sourde oreille, et

78 av. J.-C.

¹ On voit par une ligne des fragments de Licinianus (V, p. 415 [à l'année 676]) que la résolution votée par le Sénat et enjoignant aux consuls de partir (*uti Lepidus et Catulus decretis exercitibus maturume profiscerentur* : Sall. *Hist.* 1, 44, Dietsch) ne peut s'entendre d'un ordre donné aux consuls sortis de charge et allant dans leurs provinces proconsulaires respectives : une telle injonction eût été parfaitement inutile. Il s'agit ici de leur envoi en Étrurie, à titre de consuls en charge, et contre les Fésulans révoltés, absolument comme le consul Gaius Antonius y sera expédié plus tard contre les bandes de Catilina. Que si Philippus, dans Salluste encore (*Hist.* 1, 48, 4), dit de Lépidus que « *ob seditionem provinciam cum exercitu adeptus est*, » il n'y a rien là qui soit contraire à notre opinion, le commandement consulaire *extraordinaire* en Étrurie constituant en réalité une *province*, tout aussi bien que le commandement régulier proconsulaire dans la Narbonnaise.

pendant que les messages sénatoriaux vont et viennent, pendant que l'année s'écoule en propositions d'arrangement, ses bandes ont grossi et forment une armée. Enfin l'année suivante s'ouvre (677). L'ordre arrive au proconsul de revenir immédiatement à Rome. Mais celui-ci refuse nettement d'obéir : il faut d'abord, à l'entendre, qu'on rétablisse l'ancien pouvoir tribunicien, qu'on restitue les citoyens violemment exilés dans leurs droits politiques et leurs biens. Lépidus enfin exige sa réélection au consulat pour la présente année. Ce n'était rien moins que la tyrannie sous une forme légale. La guerre est désormais déclarée. Outre les vétérans de Sylla, dont Lépidus menaçait l'existence, le parti sénatorial pouvait compter sur les troupes que le proconsul Catulus avait rassemblées. Les plus clairvoyants, Philippus entre autres, ayant redoublé leurs instances et leurs avertissements, on lui confie la mission de défendre la capitale, et en même temps celle de repousser en Étrurie le corps principal des démocrates : Gnaeus Pompée est, lui aussi, mis à la tête d'une armée. Il aura à enlever à son ancien protégé la vallée du Pô, que Marcus Brutus, général en sous ordre des opposants, s'est hâté d'occuper. Pompée exécute rapidement sa tâche. Il enferme et serre l'ennemi dans Mutine. Mais voici qu'à la même heure, Lépidus paraît sous les murs de Rome, essayant, à l'instar de Marius, de l'enlever d'assaut et de la conquérir à la révolution. Déjà il est maître de toute la rive droite du Tibre : déjà il a franchi le fleuve. La bataille décisive se livra sur le champ de Mars, sous les murs mêmes de la ville. Catulus fut vainqueur. Lépidus battu recula en Étrurie, pendant que Scipion, son fils, avec une division des forces insurrectionnelles, allait se réfugier dans la forteresse d'Alba [*Fucensis*]. Cette défaite était la fin de la révolte. Mutine se rendit à Pompée, qui fit tuer aussitôt Brutus, après lui avoir promis la vie sauve. Alba résista plus longtemps : la famine mit fin au siège, et Scipion fut aussi exécuté. Pressé de tous côtés par Catulus et par Pompée,

77 av. J.-C.

Explosion
de la guerre.Lépidus
est battu.